



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E139093

VALABLE JUSQU'AU 09/01/2024

ÉDITÉ LE 24/11/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 5 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 492 092 622 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 22 3966 K

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000003607558904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000003607558904

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/11/2022

Raison sociale : GUILLARD SEBASTIEN SARL

17 BIS RUE NATIONALE  
37530 SOUVIGNY DE TOURAINE

Téléphone : 02 47 23 20 12

Portable : 06 62 47 21 62

Fax :

Site Internet :

E-mail : guillardsebastiensarl@orange.fr

Responsabilité légale :

GUILLARD SEBASTIEN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                            | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier) | 30/05/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLÉANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.